

6984

24 Octobre 1956

G. GIRARD, Hydrologue
à l'Institut Français
d'Océanie

à

Monsieur le Directeur
Travaux Publics
N o u m é a

10.0
I283/MF/GIR.

S/c. de Monsieur le Directeur p.i. de l'Institut Français
d'Océanie.

Référ. : V/lettre du 10 Juillet 1956

Objet : Rectification des rivières Ouamenie et Fonwhary

Ouamenie : le problème de cette rivière au pont
de la route Coloniale se résume en la protection de la
rive concave à l'amont rive gauche de ce pont. Comme on
peut le remarquer sur le terrain, cette rive est atta-
quée directement par le flot de crue et plus particulièrement
lorsque la rivière déverse dans le canal aménagé
à cet effet de l'autre côté de la route.

La protection doit être assurée par une série de
gabions superposés et placés de front à la direction du
canal, c'est-à-dire du courant des hautes eaux et par un
ou deux épis, 10 mètres en amont. L'extraction d'alluvions
dans cette rivière serait préférable 150 m. à l'aval du
pont qu'à l'endroit actuel où les modifications d'écou-
lement du flot de crue, accroîtraient l'érosion de la rive
concave mentionnée ci-dessus.

Le canal de dérivation des eaux du creek ou l'ouvra-
ge d'art s'est effondré partiellement près de la Ouamenie
posera un problème en cas de crue non simultanée du creek
et de cette rivière; de toutes façons, il est nécessaire
de prévoir un angle de confluence voisin de 30 à 40°,
ainsi qu'un seuil de déversement des eaux de ce creek
dans l'Ouamenie.

Fonds Documentaire IRD

Cote: B X 22106

EX: [signature]

Ex:

Cote:

Fonds Documentaire IRD

Fonds Documentaire IRD



010022106

Fonwhary : en l'état actuel des choses où le lit normal de la rivière Fonwhary au voisinage de la passerelle sur la route Coloniale, ne permet plus l'écoulement de la crue se produisant en moyenne dix fois par an. Une opération de relitage de grande envergure entre le point X du plan I/4.000° et de la passerelle suivant le tracé A₁ devrait être retenue pour fixer le lit divaguant dans la plaine située à l'amont de la passerelle. Pour être efficace, des travaux normaux d'entretien du lit et des berges de ce canal, devront être suivis périodiquement. Toutes ces opérations nécessitent des crédits importants et de puissants moyens mécaniques hors proportion des résultats à obtenir; aussi est-il préférable de se contenter d'améliorer l'écoulement des eaux de crue; pour cela, un premier objectif à atteindre consistera à extirper de toutes les surfaces couvertes : l'herbe à éléphant, les roseaux, les goyaviers, les mimosas et toutes sortes de végétations arbustives.

Il est recommandé de ne pas toucher à cette végétation située sur les rives concaves ou sur les berges à talus prononcés. Ces travaux de débroussaillage dans le lit normal devront être effectués avec la plus grande ponctualité vers le mois d'Octobre et Novembre de chaque année.

Ces zones importantes de nettoyages au voisinage de la passerelle sont mentionnées en plages ombragées ABCD sur le plan du service topographique.

Le second objectif à atteindre consiste par un choix judicieux de profil de déblais; à rétablir les profils adoptés par leur forme et dimensions à ceux des stabilités correspondantes à la courbure des rives.

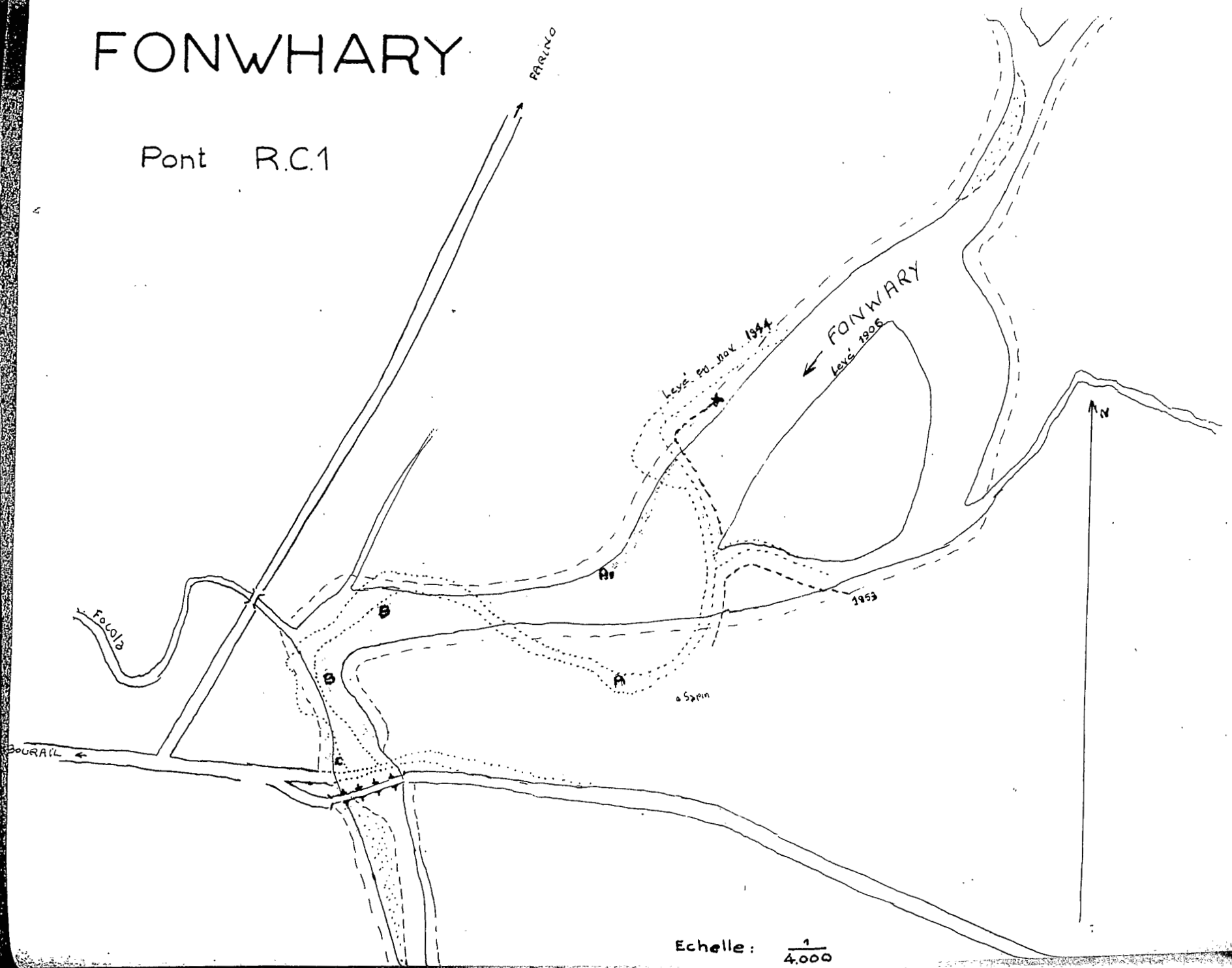
Les déblaiements d'alluvions constitués de sable et de gravier aux rives convexes auront pour but, d'augmenter le pouvoir naturel de fixation du débit solide véhicule de l'amont immédiat et de rétablir dans cette section et celle d'amont une régularité et de fixité du tracé du canal des eaux de crue. C'est le cas de la zone B où périodiquement devront être effectués les déblaiements de I à 2 m d'épaisseur.

Sur les tracés rectilignes des déblaiements de bancs d'alluvions C et D se déposant par suite des inégalités de résistance du lit devront être effectués.

Le Directeur p.i. :

FONWHARY

Pont R.C.1



Echelle: $\frac{1}{4,000}$

Centres de Farino et Fonwhery

Echelle: 1/40.000^e

